RCS : REIMS
Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00369
Numéro SIREN : 484 749 874
Nom ou dénomination : N.E.L. DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 06/02/2023 sous le numéro de dépôt 619

N.E.L. DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros
Siège social : 31 rue de Neufchâtel, 51100 REIMS
484 749 874 RCS REIMS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 AOÛT 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 28 février 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 28 février 2022 s'élevant à 42 908,64 euros en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 489 434,53 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 août 2022

Cette résolution est adoptée par 2000 voix ayant voté pour, — voix ayant voté contre et — voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
La Présidente
M. Pascal DEHU
La Société MONT-MARKET

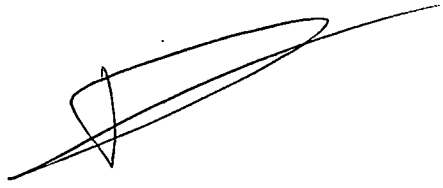

Comptes annuels

Période du 01/03/2021 au 28/02/2022

NEL DISTRIBUTION

31 Rue DE NEUFCHATEL
51100 REIMS
Tél. 0326092077
Fax. 0326243617
APE : 4711D -
Siret : 48474987400026

POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME

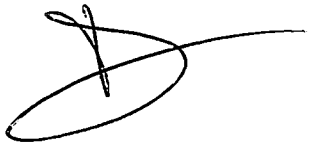

mazars

MAZARS SEM

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
37 Rue RENE CASSIN

51430 BEZANNES

Tél : 03 26 79 75 00 | *Fax : 03 26 47 75 88*
Courriel :
Web :

Sommaire

Etats de synthèse **3**
Bilan Actif 4
Bilan Passif 5
Compte de résultat 6
Compte de résultat (suite) 7
Annexe 9
Règles et méthodes comptables 10
Notes sur le bilan 13
Notes sur le compte de résultat 18
Autres informations 19

Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 28/02/2022	Net 28/02/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)	300 000		300 000	300 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	460 723	291 112	169 611	200 359
Autres immobilisations corporelles	539 141	374 507	164 634	195 060
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	30 122		30 122	30 096
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**1 329 986**	**665 619**	**664 367**	**725 514**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	537 289		537 289	490 938
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	4 119		4 119	8 372
Autres créances	173 147		173 147	213 925
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	14 000		14 000	20 000
Disponibilités	251 843		251 843	383 682
Charges constatées d'avance (3)	22 781		22 781	24 511
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 003 180**		**1 003 180**	**1 141 427**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**2 333 166**	**665 619**	**1 667 547**	**1 866 941**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	28/02/2022	28/02/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	143 000	143 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 000	2 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	446 526	365 052
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**42 909**	**81 473**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**654 435**	**611 526**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	217 424	303 410
Emprunts et dettes financières diverses (3)	122 677	127 763
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	555 841	673 244
Dettes fiscales et sociales	87 360	112 281
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 005	15 973
Autres dettes	7 860	3 800
Produits constatés d'avance (1)	18 944	18 944
TOTAL DETTES	**1 013 112**	**1 255 416**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**1 667 547**	**1 866 941**
(1) Dont à plus d'un an (a)	130 878	217 424
(1) Dont à moins d'un an (a)	882 234	1 037 992
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	28/02/2022	28/02/2021
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	7 535 029	7 269 384
Production vendue (biens)	578 869	604 805
Production vendue (services)	12 057	11 166
Chiffre d'affaires net	**8 125 955**	**7 885 355**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	27 429	
Autres produits	27 070	27 396
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**8 180 454**	**7 912 751**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	6 798 483	6 411 956
Variations de stock	-46 351	26 823
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	678 444	660 600
Impôts, taxes et versements assimilés	33 782	38 593
Salaires et traitements	489 653	505 171
Charges sociales	105 132	114 467
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	79 943	84 690
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	2 500	2 456
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**8 141 587**	**7 844 757**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**38 868**	**67 994**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	2 814	2 204
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	**2 814**	**2 204**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-2 814**	**-2 204**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	**36 054**	**65 790**

Compte de résultat (suite)

	28/02/2022	28/02/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	9 824	8 093
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	**9 824**	**8 093**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	287	1 181
Sur opérations en capital	1 713	4 657
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**2 000**	**5 838**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**7 824**	**2 256**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	970	-13 428
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	**8 190 279**	**7 920 844**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**8 147 370**	**7 839 370**
BENEFICE OU PERTE	**42 909**	**81 473**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	214	2 571
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : NEL DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2022, dont le total est de 1 667 547 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 42 909 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2021 au 28/02/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels au 28/02/2022 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Règlementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu

Règles et méthodes comptables

bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	300 000			300 000
Immobilisations corporelles	991 290	20 483	11 909	999 864
Immobilisations financières	30 096	26		30 122
Total	**1 321 386**	**20 509**	**11 909**	**1 329 986**
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	595 872	79 943	10 196	665 619
Immobilisations financières				
Total	**595 872**	**79 943**	**10 196**	**665 619**
ACTIF NET	**725 514**	**-59 434**	**1 713**	**664 367**

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		20 483	26	20 509
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**20 483**	**26**	**20 509**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		11 909		11 909
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**11 909**		**11 909**

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	28/02/2022
Éléments achetés	300 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**300 000**

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 230 170 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :	**30 122**		**30 122**
Autres	30 122		30 122
Créances de l'actif circulant :	**200 048**	**200 048**	
Créances Clients et Comptes rattachés	4 119	4 119	
Autres	173 147	173 147	
Charges constatées d'avance	22 781	22 781	
Total	**230 170**	**200 048**	**30 122**

Produits à recevoir

	Montant
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	1 471
Total	**1 471**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 20 000,00 Euros décomposé en 2 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 000	10,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 013 112 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	217 424	86 546	130 878	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	122 677	122 677		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	555 841	555 841		
Dettes fiscales et sociales	87 360	87 360		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 005	3 005		
Autres dettes (**)	7 860	7 860		
Produits constatés d'avance	18 944	18 944		
Total	**1 013 112**	**882 234**	**130 878**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	85 986			
(**) Dont envers Groupe et associés	122 387			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	51 738
ASSOCIES - INTERETS COURUS	1 166
DETTES PR POUR CONGES A PAYER	40 360
PROV 13 MOIS	5 044
CHARGES SOCIALES S/PROV.CONGES	9 263
CHARGES SOCIALES S/PROV 13EME MOIS	2 910
CFE	2 858
CVAE	5 291
TAXE FONCIERE	5 889
TAXE D APPRENTISSAGE	510
TLPE	210
DIVERS CHARGES A PAYER	7 063
Total	**132 301**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	6 588		
ASSURANCE MULTISQUE PAYEE D,AV	5 666		
AUTRES ASSURANCES PAYEES D AVA	153		
LOYER PAYE D AVANCE	10 375		
Total	**22 781**		

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	18 944		
Total	18 944		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	578 869		578 869
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	7 535 029		7 535 029
Produits des activités annexes	12 057		12 057
TOTAL	**8 125 955**		**8 125 955**

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Montant emprunt restant dû	303 410
Autres engagements donnés	**303 410**
Total	**303 410**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 10 959 Euros

Conformément à la conventiuon collective, l'indemnité de départ en retraite est fixée à:
- 2/20ème de mois de salaire pour une ancienneté de 1 à 10ans
- 3/20ème au delà de 10 ans dans la limite maximum de 4 mois

La valorisation effectuée au 28/02/2022 est établie sur la base de l'effectif âgé de plus de 50 ans soit 6 personnes, ce qui correspond à une indemnité de 8908.79€ à laquelle s'ajoute 2049.91€ de charges patronales.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.

A.C.R. - A.D.C.

Cabinet PIERQUIN

EXPERTISE-COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
S.A.S. au Capital de 294.400 Euros

Siège Social Bureau
28, boulevard Lucien Pierquin
WARCQ
08000 Charleville-Mézières
Tél. 03 24 59 70 50

Bureau
122, avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE
E-mail :
cabinet.pierquin@cabinet-pierquin.com
Site internet :
www.cabinet-pierquin.com

"N.E.L. DISTRIBUTION"

Société par actions simplifiée
Au Capital de 20.000 Euros

Siège Social
31, rue de Neufchâtel
51100 REIMS

R.C.S. REIMS
SIRET : 484.749.874.00026
Code APE : 4711D

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

I SUR P

LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2021/2022
(Du 1er Mars 2021 au 28 Février 2022)

membre du réseau
ABOOLUCE

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Grand Est
Société de Commissariat aux Comptes - Membre de la Compagnie Régionale de l'Est
Siège social : SIRET 351.532.528.00061 - Bureau : SIRET 351.532.528.00079
APE 6920Z - RCS Sedan - TVA intracommunautaire FR 16.351.532.528
Souscripteur des assurances professionnelles dans les conditions prévues par l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 et du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expert-comptable ainsi que de l'article R.822-70 du code de commerce relatif à l'exercice de l'activité de commissaire aux comptes

A.C.R. - A.D.C.
Cabinet PIERQUIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 28 Février 2022

Aux associés de la société N.E.L. DISTRIBUTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « N.E.L. DISTRIBUTION » relatifs à l'exercice clos le 28 Février 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Mars 2021 à la date d'émission de notre rapport.

.../...

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les postes comptables relatifs aux immobilisations, aux stocks, aux clients/ventes et aux fournisseurs/achats.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

.../...

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

.../...

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

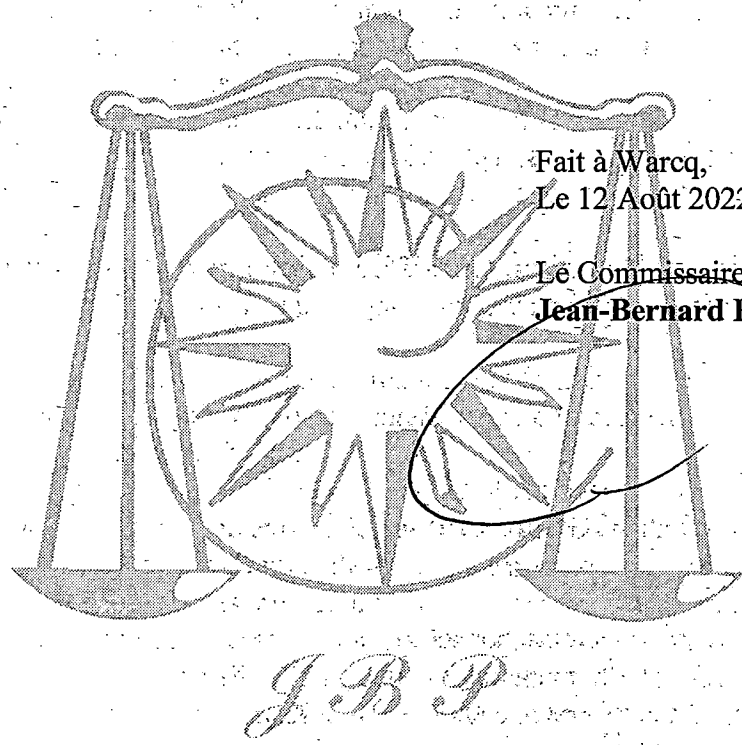

Fait à Warcq,
Le 12 Août 2022.

Le Commissaire aux Comptes,
Jean-Bernard PIERQUIN :

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 28/02/2022	Net 28/02/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)	300 000		300 000	300 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	460 723	291 112	169 611	200 359
Autres immobilisations corporelles	539 141	374 507	164 634	195 060
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	30 122		30 122	30 096
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**1 329 986**	**665 619**	**664 367**	**725 514**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	537 289		537 289	490 938
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	4 119		4 119	8 372
Autres créances	173 147		173 147	213 925
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	14 000		14 000	20 000
Disponibilités	251 843		251 843	383 682
Charges constatées d'avance (3)	22 781		22 781	24 511
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 003 180**		**1 003 180**	**1 141 427**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**2 333 166**	**665 619**	**1 667 547**	**1 866 941**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

COMPTES ANNEXÉS AU RAPPORT
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

Bilan Passif

	28/02/2022	28/02/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	143 000	143 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 000	2 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	446 526	365 052
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**42 909**	**81 473**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**654 435**	**611 526**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	217 424	303 410
Emprunts et dettes financières diverses (3)	122 677	127 763
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	555 841	673 244
Dettes fiscales et sociales	87 360	112 281
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 005	15 973
Autres dettes	7 860	3 800
Produits constatés d'avance (1)	18 944	18 944
TOTAL DETTES	**1 013 112**	**1 255 416**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**1 667 547**	**1 866 941**
(1) Dont à plus d'un an (a)	130 878	217 424
(1) Dont à moins d'un an (a)	882 234	1 037 992
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

Compte de résultat

	28/02/2022	28/02/2021
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	7 535 029	7 269 384
Production vendue (biens)	578 869	604 805
Production vendue (services)	12 057	11 166
Chiffre d'affaires net	**8 125 955**	**7 885 355**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	27 429	
Autres produits	27 070	27 396
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**8 180 454**	**7 912 751**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	6 798 483	6 411 956
Variations de stock	-46 351	26 823
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	678 444	660 600
Impôts, taxes et versements assimilés	33 782	38 593
Salaires et traitements	489 653	505 171
Charges sociales	105 132	114 467
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	79 943	84 690
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	2 500	2 456
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**8 141 587**	**7 844 757**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**38 868**	**67 994**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	2 814	2 204
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	**2 814**	**2 204**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-2 814**	**-2 204**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	**36 054**	**65 790**

COMPTES ANNEXÉS AU RAPPORT
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

Compte de résultat (suite)

	28/02/2022	28/02/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	9 824	8 093
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	**9 824**	**8 093**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	287	1 181
Sur opérations en capital	1 713	4 657
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**2 000**	**5 838**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**7 824**	**2 256**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	970	-13 428
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	**8 190 279**	**7 920 844**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**8 147 370**	**7 839 370**
BENEFICE OU PERTE	**42 909**	**81 473**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	214	2 571
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

Annexe

COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : NEL DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2022, dont le total est de 1 667 547 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 42 909 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2021 au 28/02/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels au 28/02/2022 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Règlementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

règlement ANC 2018-07 du 10/12/2018

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	300 000			300 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	**300 000**			**300 000**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	454 220	16 362	9 859	460 723
- Installations générales, agencements aménagements divers	519 964	3 996	1 245	522 715
- Matériel de transport		125		125
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 106		806	16 300
- Biens reçus par legs/donations destinés à être cédés				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**991 290**	**20 483**	**11 909**	**999 864**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	30 096	26		30 122
Immobilisations financières	**30 096**	**26**		**30 122**
ACTIF IMMOBILISE	**1 321 386**	**20 509**	**11 909**	**1 329 986**

COMPTES ANNEXÉS AU RAPPORT
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		20 483	26	20 509
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		20 483	26	20 509
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		11 909		11 909
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		11 909		11 909

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	28/02/2022
Éléments achetés	300 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	300 000

COMPTES ANNEXÉS AU RAPPORT
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	253 862	45 989	8 739	291 112
- Installations générales, agencements aménagements divers	337 353	28 742	651	365 443
- Matériel de transport		125		125
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 658	5 086	806	8 939
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**595 872**	**79 943**	**10 196**	**665 619**
ACTIF IMMOBILISE	**595 872**	**79 943**	**10 196**	**665 619**

COMPTES ANNEXÉS AU RAPPORT
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 230 170 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :	**30 122**		**30 122**
Autres	30 122		30 122
Créances de l'actif circulant :	**200 048**	**200 048**	
Créances Clients et Comptes rattachés	4 119	4 119	
Autres	173 147	173 147	
Charges constatées d'avance	22 781	22 781	
Total	**230 170**	**200 048**	**30 122**

Produits à recevoir

	Montant
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	1 471
Total	**1 471**

COMPTES ANNEXÉS AU RAPPORT
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 20 000,00 Euros décomposé en 2 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 000	10,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 013 112 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	217 424	86 546	130 878	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	122 677	122 677		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	555 841	555 841		
Dettes fiscales et sociales	87 360	87 360		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 005	3 005		
Autres dettes (**)	7 860	7 860		
Produits constatés d'avance	18 944	18 944		
Total	**1 013 112**	**882 234**	**130 878**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	85 986			
(**) Dont envers Groupe et associés	122 387			

COMPTES ANNEXÉS AU RAPPORT
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	51 738
ASSOCIES - INTERETS COURUS	1 166
DETTES PR POUR CONGES A PAYER	40 360
PROV 13 MOIS	5 044
CHARGES SOCIALES S/PROV.CONGES	9 263
CHARGES SOCIALES S/PROV 13EME MOIS	2 910
CFE	2 858
CVAE	5 291
TAXE FONCIERE	5 889
TAXE D APPRENTISSAGE	510
TLPE	210
DIVERS CHARGES A PAYER	7 063
Total	**132 301**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	6 588		
ASSURANCE MULTISQUE PAYEE D,AV	5 666		
AUTRES ASSURANCES PAYEES D AVA	153		
LOYER PAYE D AVANCE	10 375		
Total	**22 731**		

COMPTES ANNEXÉS AU RAPPORT
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	18 944		
Total	18 944		

COMPTES ANNEXÉS AU RAPPORT
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	578 869		578 869
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	7 535 029		7 535 029
Produits des activités annexes	12 057		12 057
TOTAL	8 125 955		8 125 955

COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Montant emprunt restant dû	217 423
Frais accessoires	90 000
Autres engagements donnés	**217 424**
Total	**217 424**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Nantissement sur le fonds de commerce pour les 600k€ + 90k€ pour les frais accessoires

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 10 959 Euros

Conformément à la conventiuon collective, l'indemnité de départ en retraite est fixée à:
- 2/20ème de mois de salaire pour une ancienneté de 1 à 10ans
- 3/20ème au delà de 10 ans dans la limite maximum de 4 mois

La valorisation effectuée au 28/02/2022 est établie sur la base des salariés en âge de prendre leur retraite dans les 5 années suivant la cloture de l'exercice, ce qui correspond à une indemnité de 8908.79€ à laquelle s'ajoute 2049.91€ de charges patronales.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.

COMPTES ANNEXÉS AU RAPPORT
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes